

# MANUEL D'UTILISATION DE LA SALLE DES MARCHES ACCES PERSONNE PUBLIQUE CREATION ET GESTION D'UN APPEL D'OFFRES RESTREINT

Vous allez utiliser les services en ligne de la plate forme de dématérialisation de la Salle des Marchés **achatpublic.com.** 

Ce document vous montre étape par étape, et de manière illustrée, comment utiliser la Salle des Marchés pour créer et gérer une procédure d'Appel d'Offres Restreint.

Pour accéder à la Salle des Marchés et à ses procédures vous devez préalablement installer les prés requis nécessaires. Si ce n'est pas fait, procédez à leur installation dans la rubrique « Installation pré requis »



# **TABLE DES MATIERES**

1	Accès à la salle des marches	
	1.1 Accéder à la Salle des Marchés acheteurs	4
	1.2 La page d'accueil « Mes consultations »	4
2	Creer une consultation.	5
	2.1 Choisir le niveau de dématérialisation	5
	2.2 Saisir les éléments de la consultation	
	2.2.1 Fiche de création (page 1/2)	
	2.2.2 Fiche de création (page 2/2)	
	2.2.3 Valider la création de la consultation	
	2.3 Définition des lots	
3	Constituer et mettre en ligne le DAC	
٥	3.1 Constituer le DAC	
	3.2 Mettre en ligne le DAC	
4	Le DAC	
4	4.1 L'ouverture de la salle	
	4.2 Demande de DAC sur support physique	
	4.2.1 Le choix du support physique	
_	T T	
5	Préparer la commission d'Appel d'offres	
	5.1 Fermer la salle	
	5.2 le registre	
	5.2.1 Ajout de candidats papier	
	5.2.2 Le retrait du registre	
	5.3 Retrait des plis	
6	Tenir la commission d'appel d'offres	
	6.1 Ouvrir les candidatures	
	6.1.1 Sélectionner les candidatures	
	6.1.2 Retirer les clés	
	6.1.3 Ouvrir les candidatures	
	6.2 Sélectionner les candidatures admises	24
	6.2.1 Détail de la fiche	24
	6.2.2 Ajouter des entreprises	25
	6.2.3 Valider le choix des candidatures	25
7	Constituer et mettre en ligne le DCE	26
	7.1 Constituer le DCE	26
	7.2 Mettre en ligne le DCE	27
8	L'ouverture de la salle	
	8.1 Inviter les entreprises admises	29
	8.1.1 Choisir les destinataires	
	8.1.2 Compléter le message d'invitation	
	8.1.3 Confirmer l'envoi du message	
9	Préparer la commission d'appel d'offres	
	9.1 Fermer la salle	
	9.2 Le registre	
	9.2.1 l'ajout de candidats papier	
	9.2.2 Le retrait du registre	
	9.3 Retirer les offres	
10		
1(	10.1 Ouvrir les offres	
	10.1.1 Sélectionner les offers	
	10.1.2 Retirer les clés	
	10.1.3 Ouvrir les offres	
1 1	10.1.4 Décisions de la CAO	
11	Terminer la consultation	40

11.1	Achever la consultation	. 40
11.2	Télécharger les preuves	. 41
	Vérifier les preuves	
12	Supprimer la consultation.	. 43

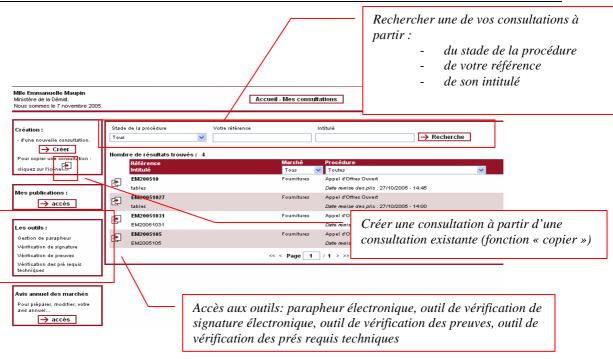
ETAPES DE LA PROCEDURE DE DEMATERIALISATION					
Création de la consultation					
Publication de l'avis de publicité	Sélection des organes de publicité désirés				
Constitution et mise en ligne du DAC (Dossier	- Création				
d'Appel à Candidature)	- Ouverture de la salle				
Préparation de la CAO	- Fermeture de la salle				
	- Consultation et retrait des registres				
	- Retrait des plis chiffrés				
Tenue de la CAO	- Sélection et ouverture et des enveloppes relatives à la candidature				
	- Choix des candidats admis à présenter une offre				
Constitution et mise en ligne du DCE (accès	- Création				
restreint)	- Invitation des candidats admis à présenter une offre grâce à l'espace				
	d'échange sécurisé: envoi d'un courrier électronique recommandé				
	assorti d'un mot de passe ; seuls les candidats admis à présenter une				
	offre peuvent accéder au DCE.				
	- Ouverture de la salle				
Retrait des DCE et gestion des questions posées	- Téléchargement du DCE conditionné par une authentification du				
par les candidats	candidat.				
	- Gestion des questions/réponses				
Préparation de la CAO	- Fermeture de la salle				
	- Consultation et retrait des registres				
	- Retrait des plis chiffrés				
Tenue de la CAO	- Sélection et ouverture et des enveloppes relatives à l'offre.				
ACTIONS TRANSVERSES					
Suivi de l'état d'avancement de la consultation	Fiche consultation				
Echanges entre la personne publique et les	Espace d'échange sécurisé				
soumissionnaires					

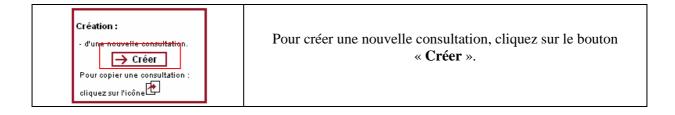
# 1 ACCES A LA SALLE DES MARCHES

# 1.1 Accéder à la Salle des Marchés acheteurs



# 1.2 La page d'accueil « Mes consultations »





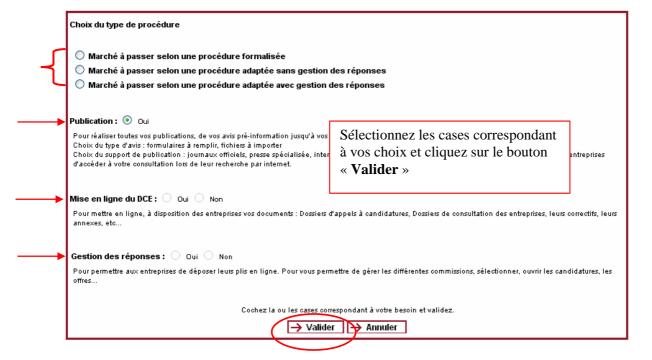
#### 2 **CREER UNE CONSULTATION**

### 2.1 Choisir le niveau de dématérialisation

Vous devez déterminer quelles phases de votre consultation seront dématérialisées : publication, mise en ligne du DCE, gestion des réponses

En fonction du type de procédure, vos choix seront contraints. Par exemple, dans le cadre d'une procédure formalisée, vous devrez procéder à la gestion dématérialisée des réponses (conformément au CMP), il vous sera donc impossible de décocher la case Gestion des réponses.

Dans tous les cas, la case **Publication** reste cochée pour vous donner la possibilité de publier via notre plateforme (ceci ne constitue pas une obligation).

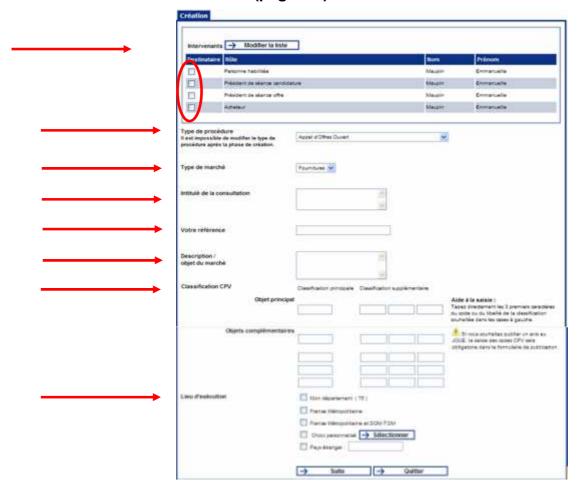




Attention : ces choix sont définitifs !

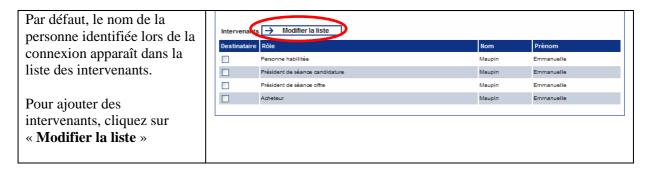
En fonction des différentes options retenues par votre collectivité, certains choix ne peuvent pas être disponibles.

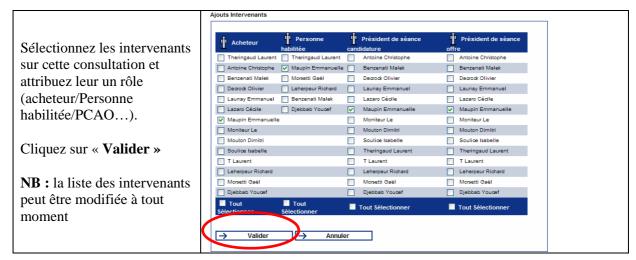
# 2.2.1 Fiche de création (page 1/2)



### 2.2.1.1 Définir les intervenants

Il vous revient de désigner les futurs destinataires des mails de suivi de la consultation (suivi des réponses, échanges avec les soumissionnaires, etc).



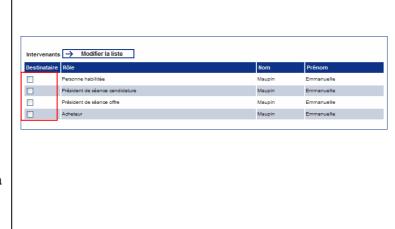


### 2.2.1.2 Choisir les destinataires

Pour sélectionnez les personnes que vous voulez désigner comme destinataires des courriers, cochez la case « Destinataire » devant leur nom.

Les personnes ainsi désignées recevront tous les mails générés par la plateforme (confirmation de création.

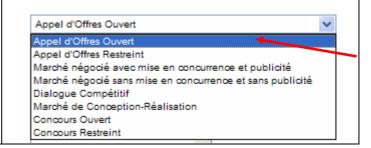
Note: La liste des destinataires des correspondances peut être modifiée à tout moment jusqu'à la clôture de votre consultation.



### 2.2.1.3 Type de procédure

Dans le menu déroulant « **Type de procédure** » sélectionnez la procédure que vous souhaitez engager, dans notre exemple, « **Appel d'Offres Restreint** »

Le type de procédure est **définitif**, ce choix n'est plus modifiable, une fois la consultation créée.



### 2.2.1.4 Type de marché

Sélectionnez le type de marché pour votre consultation : Fournitures, Services ou Travaux

Le type de marché est modifiable à tout moment de la « vie » de la consultation.



### 2.2.1.5 Intitulé de la consultation

L'intitulé de la consultation est modifiable à tout moment de la « vie » de la consultation.

### 2.2.1.6 Votre référence

Indiquez dans ce champ votre référence interne.

La référence interne est modifiable à tout moment de la « vie » de la consultation.

### 2.2.1.7 Description / objet du marché

Nous vous recommandons de remplir ce champ avec une description détaillée de votre marché. La description de l'objet du marché est modifiable à tout moment de la « vie » de la consultation.

# 2.2.1.8 Classification CPV

Les codes CPV peuvent maintenant être ajoutés à vos consultations.

Double-cliquez dans un champ pour voir la liste des codes.

Cliquez alors sur le code choisi pour l'insérer dans le champ.

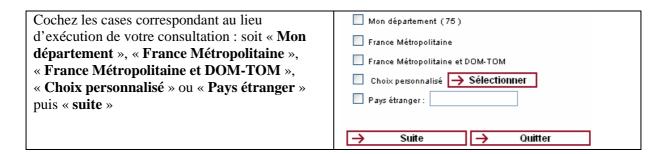
La classification principale décrit les fournitures, travaux ou services, objet du marché

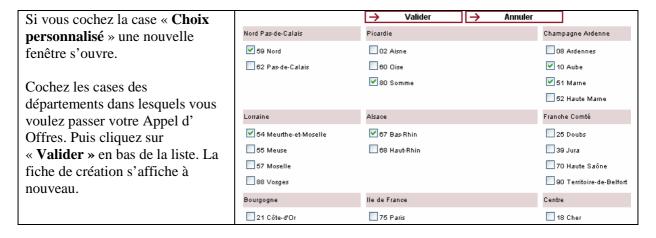
La classification supplémentaire peut être utilisée pour compléter la description de l'objet (précisons sur la nature ou la destination de l'objet du marché).

Ces informations sont transmises directement au module de publication et au module de création de l'avis annuel des marchés passés. Elles ne sont donc saisies qu'une seule fois.

Une fois la salle ouverte les classifications CPV ne peuvent plus être modifiées.

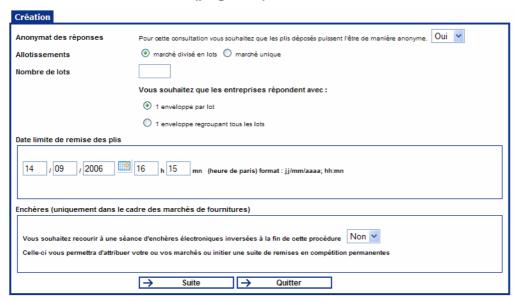
### 2.2.1.9 Lieu d'exécution





Une fois votre formulaire rempli et **vérifié**, cliquez sur le bouton « **Suite** » pour passer à l'étape suivante

# 2.2.2 Fiche de création (page 2/2)



### 2.2.2.1 Anonymat des réponses

Cette fonctionnalité permet uniquement l'anonymat des réponses sur le registre des retraits et des dépôts.



La case est cochée "oui" par défaut. Hors concours, pensez à cocher "non".

### 2.2.2.2 Allotissement

Vous avez la possibilité de choisir de réaliser une consultation non allotie qui aboutira à un marché unique. Dans ce cas, cochez la case « marché unique ».

Si vous choisissez d'allotir votre marché, cochez la cas « « marché divisé en lots ».

Si votre marché est divisé en lots : Indiquez le nombre de lots de votre consultation.

### 2.2.2.3 Option une enveloppe par lot / une enveloppe regroupant tous les lots

Par défaut, sélectionnez le bouton radio « une enveloppe par lot ».

Par ailleurs, vous pouvez aussi opter pour « **une enveloppe regroupant tous les lots** ». Cette faculté est offerte pour certaines procédures qui comportent un nombre de lots TRES important, permettant aux candidats de répondre en regroupant les lots dans une seule et même enveloppe.

Dans ce cas, votre marché sera considéré comme disposera d'un « allotissement global » : vous n'aurez plus la possibilité de le diviser en lots.



# Cet élément ne peut plus être modifié une fois la salle ouverte!

### 2.2.2.4 Date limite de remise des plis

Cette information indique la date et l'heure limites auxquelles les candidats devront déposer leur offre. Au-delà de cette date, le DCE ne sera plus téléchargeable dans la Salle des Marchés entreprises et les offres reçues seront déclarées hors délai.

Cette date peut être modifiée jusqu'à la fermeture effective de la salle.

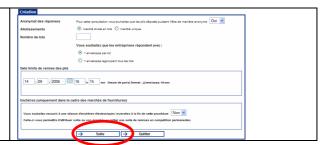
### 2.2.2.5 Enchères

Dans le cadre d'un marché de fournitures, vous avez la possibilité de recourir à une séance d'enchères inversées.

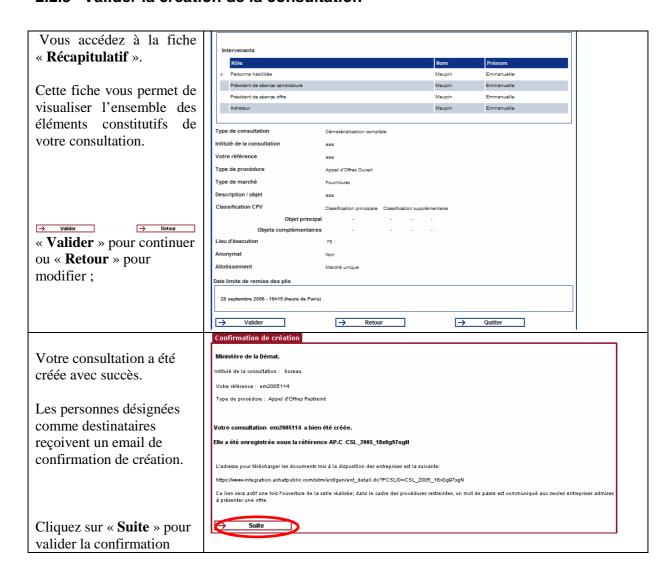
Si vous souhaitez utilisez cette option, sélectionnez « Oui » dans le menu déroulant.

# 2.2.2.6 Validation

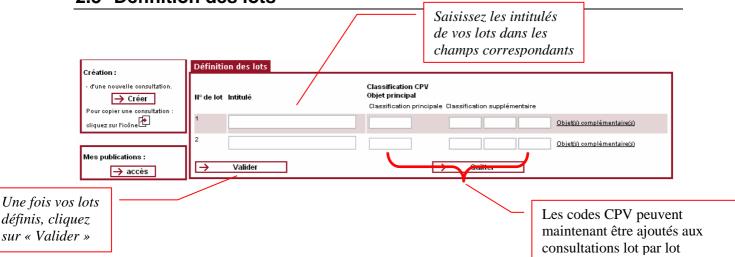
Vérifiez que votre fiche de création a été remplie correctement puis cliquez sur « **Suite** »



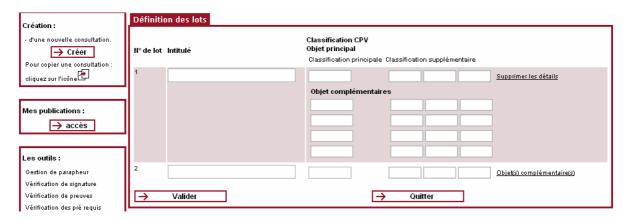
# 2.2.3 Valider la création de la consultation



# 2.3 Définition des lots



Par défaut, l'utilisateur voit l'objet principal de ses lots. L'utilisateur peut toutefois renseigner un ou plusieurs objets complémentaires. Un clic sur le lien à droite « ouvre » les objets complémentaires.



Pour supprimer les objets complémentaires, l'utilisateur clique sur le même qui est devenu « Supprimer les détails ».

Un double clic dans une case ouvre la liste des codes CPV.

Dans la liste, un clic sur un code CPV, l'inscrit dans le champ correspondant.

Ces informations sont transmises directement au module de publication et au module de création de l'avis annuel des marchés passés. Elles ne sont donc saisies qu'une seule fois.

A l'issue de la création de la consultation une fiche de consultation apparaît.

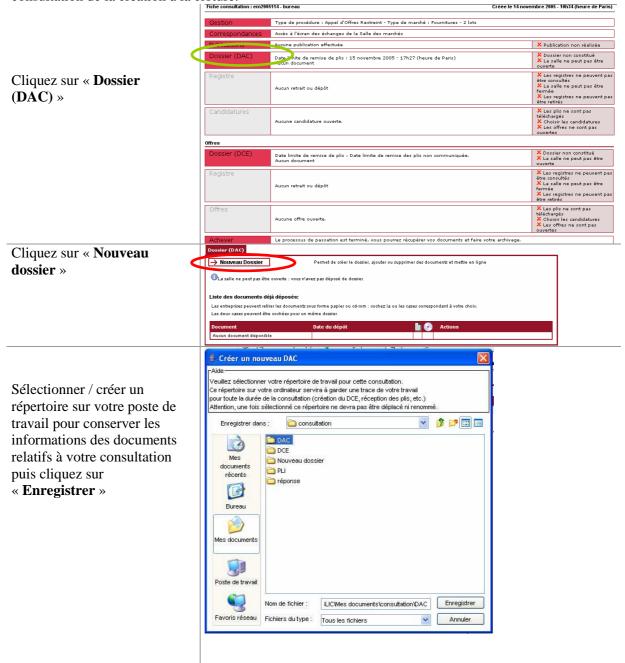
Ce « Tableau de bord » vous permet de suivre l'état d'avancement de votre consultation de la création à la clôture.

# 3 CONSTITUER ET METTRE EN LIGNE LE DAC

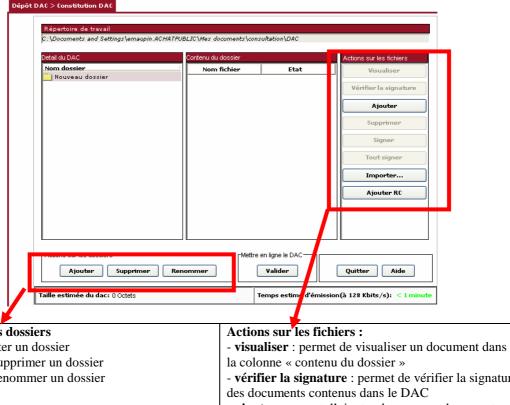
# 3.1 Constituer le DAC

A l'issue de la création de la consultation une fiche de consultation apparaît.

Cet écran constitue votre « Tableau de bord ». Il vous permet de suivre l'état d'avancement de votre consultation de la création à la clôture.



Confirmez votre choix en cliquant « Oui »



### Actions sur les dossiers

- ajouter : ajouter un dossier
- supprimer : supprimer un dossier
- renommer : renommer un dossier

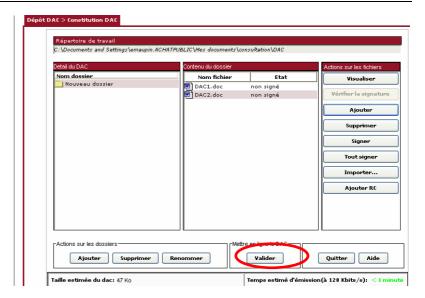
- **vérifier la signature** : permet de vérifier la signature
- ajouter : permet d'ajouter de nouveau document au DAC
- **supprimer** : permet de supprimer un document du DAC
- signer : permet, si vous possédez un certificat de signature, de signer un document contenu dans le DAC
- tout signer : permet de signer l'ensemble des documents constituant le DAC
- importer : permet d'ajouter un document signé par un tiers via le parapheur « des outils autonomes »
- ajouter RC : permet de mettre en ligne votre Règlement de Consultation

i vos fichiers se trouvent sur le réseau, pensez à vérifier auprès de votre service informatique qu'aucune restriction n'empêchera l'application de copier ces fichiers.

Vos fichiers apparaissent désormais dans la colonne « Contenu du dossier »

# 3.2 Mettre en ligne le DAC

Une fois votre DAC constitué, cliquez sur « **Valider** » pour le mettre en ligne



Cliquez sur « OK ».

Votre DAC est désormais sauvegardé sur la plate-forme de dématérialisation.



#### 4 LE DAC

### 4.1 L'ouverture de la salle

Votre DAC est prêt, vous pouvez maintenant le mettre en ligne en cliquant sur « Ouvrir la salle ».

Confirmez que votre devoir de publicité a bien été effectué puis cliquez sur « ouvrir la salle »





Une fenêtre de confirmation vous propose de valider votre choix. Cliquez sur « **OK** »

# 4.2 Demande de DAC sur support physique

# 4.2.1 Le choix du support physique

Si vous disposez de l'option, vous pourrez choisir quel dossier et sous quelle forme, vous souhaitez qu'il soit mis à la disposition des entreprises.



Si vous souhaitez que les entreprises puissent retirer les documents sous forme papier ou/et cd-rom : cochez la case correspondante. Vous pouvez cochez les deux cases pour un même document.

Une fois la case cochée, votre demande est prise en compte.

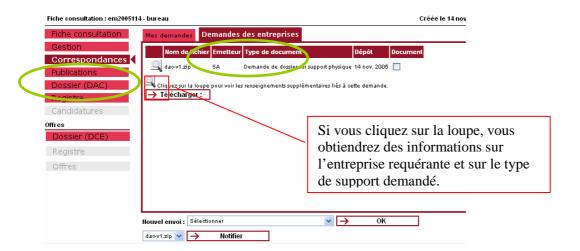
si vous décochez la case, votre demande sera annulée.

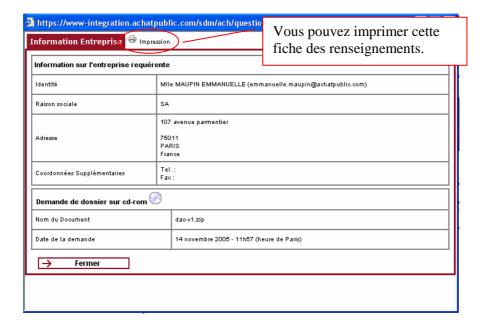
- « Supprimer » : supprimer le document
- « Modifier » modifier le contenu du document
- « Créer annexe » : créer une annexe au document
- « Télécharger » : télécharger le document

La Salle des Marchés est ouverte, les soumissionnaires ont désormais accès à votre DAC.

### 4.2.2 La demande de l'entreprise

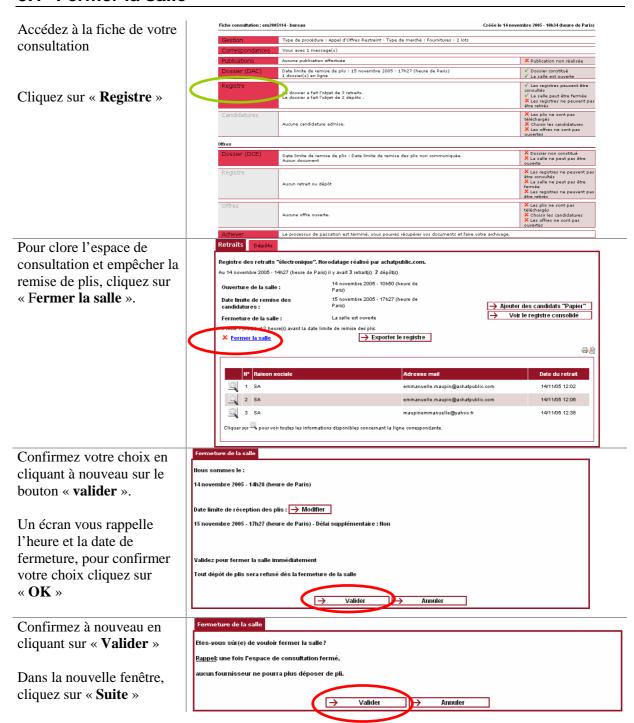
Pour voir si une entreprise a demandé que les documents lui soient remis sous la forme que vous avez autorisée, cliquez sur « correspondances », puis sur « demande des entreprises ».





# 5 PREPARER LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

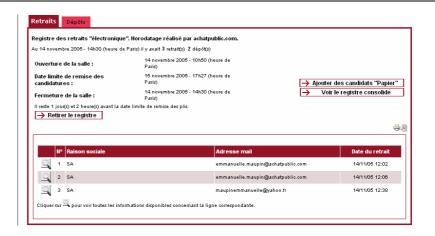
# 5.1 Fermer la salle



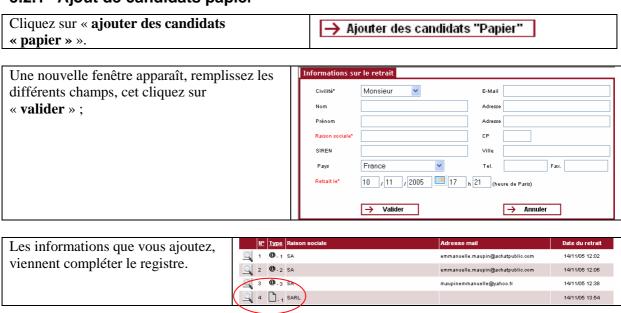
La fermeture de la salle est maintenant effective.

# 5.2 le registre

Sur la page « Registre ». Vous pouvez retirer le registre, ajouter des candidats papier. Si vous voulez que les candidats « papier », apparaissent sur le registre, vous devez d'abord ajouter ces candidats et ensuite retirer le registre.

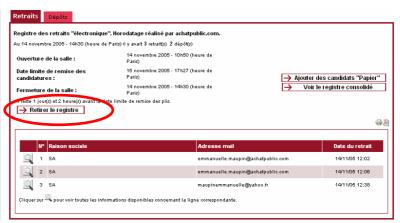


# 5.2.1 Ajout de candidats papier



### 5.2.2 Le retrait du registre

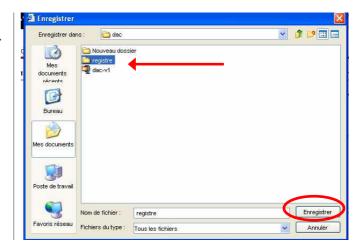
Sur la page « Registre », cliquer sur « Retirer le registre » (format .csv)





Télécharger

Sélectionnez le répertoire de destination de votre registre et cliquez sur « **Enregistrer** »



Cliquez sur « Télécharger »

Choisir Répertoire

Télécharger

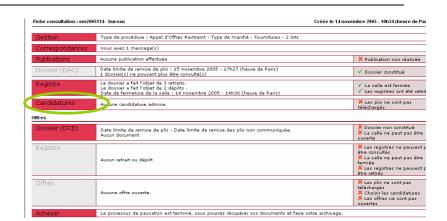
A la fin du téléchargement, la mention « Terminé » apparaît,

cliquez sur « **Retour au registre** »



# 5.3 Retrait des plis

Pour commencer l'opération de retrait des plis, depuis la fiche de consultation, cliquez sur « Candidatures »



### Cliquez sur « Retrait des plis».

ate limite de réception des plis : 15 novembre 2005 - 17h27 (heure de Paris)						
a consultation est fermée depuis le 14 novembre 2005 - 14h30 (heure de Paris)						
Ouverture de la salle	14 novembre 2005 - 10h50 (heure de Paris)					
Fermeture de la salle	14 novembre 2005 - 14h30 (heure de Paris)					
	Pli 1 - SA le 14 novembre 2005 - 12h20 (heure de Paris)					
	Pli 2 - SA le 14 novembre 2005 - 12h40 (heure de Paris)					

Le module de téléchargement des plis s'affiche à l'écran.

# Cliquez sur « **Choisir Répertoire** ».

Par défaut le répertoire de réception des plis est le même que celui choisi pour le retrait du registre. Sélectionnez le répertoire de destination des plis et cliquez sur « **Enregistrer** ».

Pour lancer le téléchargement, cliquez sur « **Télécharger** ».

IL est déconseillé de télécharger les plis sur le serveur de la collectivité, la politique de sécurité mise en place par votre service informatique entraînant de fréquents blocages de l'application. Il est donc fortement recommandé de télécharger les plis dans un répertoire en local sur le disque du poste qui sera utilisé lors de la CAO.

La mention « Terminé » apparaît, cliquez sur « **Retour** ».

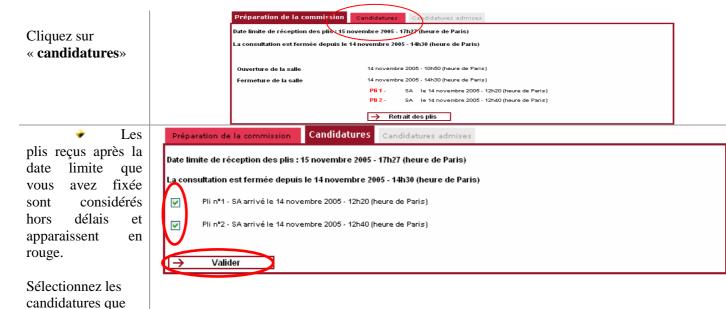
hemin de destination : C:\ ocuments\consultation\pli four	nitures\dac\registre
Choisir Répertoire	Télécharger
Chemin de destination : C:\ ocuments\consultation\pli foumitu	ıres\dac\registre
Choisir Répertoire	te-Télécharger
<u>Terminé</u>	

Les plis sont maintenant téléchargés sur votre poste de travail. Vous ne pouvez cependant ni les ouvrir ni les lire : ils sont chiffrés (ou cryptés).

# 6 TENIR LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

# 6.1 Ouvrir les candidatures

### 6.1.1 Sélectionner les candidatures





vous voulez ouvrir et cliquez sur « Valider ».

Les clés associées aux candidatures que vous n'avez pas sélectionnées sont détruites les enveloppes ne pourront donc pas être ouvertes par la suite.

### 6.1.2 Retirer les clés

Une fenêtre de retrait des clés apparaît. Pour continuer, cliquez sur « Valider retrait ».



Insérez votre périphérique de chiffrement/déchiffrement (clé USB ou carte à puce)



Sélectionnez le certificat de chiffrement d'Achatpublic.com et appuyez sur « **Valider** ».

Une fenêtre peut s'ouvrir pour vous demander votre code PIN, saisissez-le et cliquez sur « **OK** ».



### 6.1.3 Ouvrir les candidatures

Une nouvelle fenêtre apparaît, vos candidatures sont ouvertes. Le bouton « **vérifier la** 



signature » vous permet de vérifier la signature des documents. Si les documents sont correctement signés, la mention «La signature est techniquement valide » apparaît



Vous avez maintenant la possibilité de lire toutes les candidatures que vous avez choisi d'ouvrir.

Cliquez sur « **Supprimer les plis non ouverts** » pour détruire les candidatures que vous n'avez pas ouvertes.

Vous pouvez quitter la page d'ouverture des candidatures, cliquez sur « Retour »

# 6.2 Sélectionner les candidatures admises



### 6.2.1 Détail de la fiche

Vous pouvez obtenir des informations sur une entreprise candidate.

Cliquez sur « Détail de la fiche ».

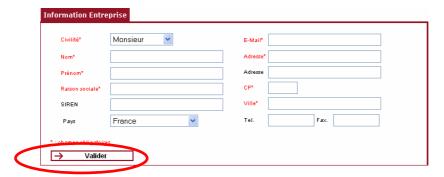
Une fenêtre apparaît et vous donne les informations sur le candidat.

Cliquez sur « Valider ».



# 6.2.2 Ajouter des entreprises

 Vous pouvez choisir d'admettre une entreprise qui n'a pas envoyé sa candidature de manière dématérialisée. Cliquez sur « Ajouter entreprise » et remplissez les champs qui viennent d'apparaître et « Valider ».



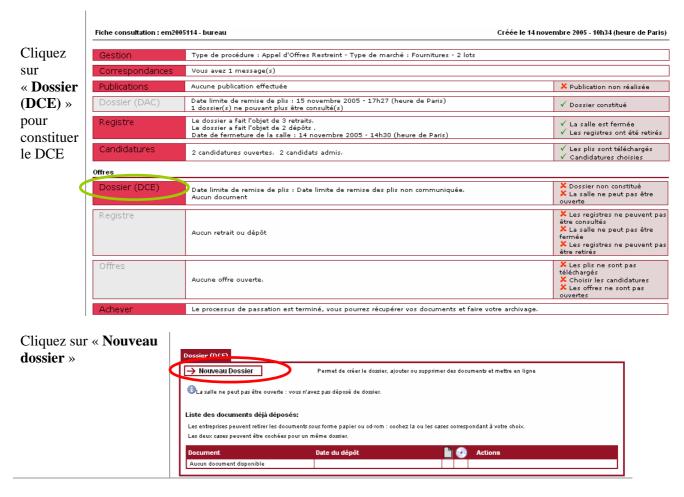
### 6.2.3 Valider le choix des candidatures

Cliquez sur « Valider ».

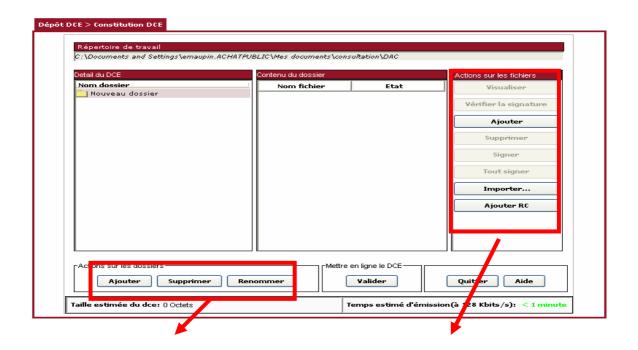


# 7 CONSTITUER ET METTRE EN LIGNE LE DCE

# 7.1 Constituer le DCE



Le répertoire de travail est par défaut celui que vous avez choisi pour votre DAC.



### Actions sur les dossiers

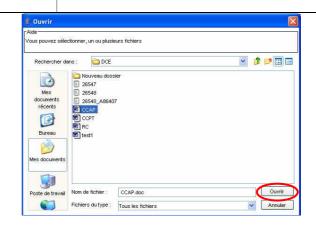
- ajouter : ajouter un dossier
- supprimer : supprimer un dossier
- renommer : renommer un dossier

### **Actions sur les fichiers:**

- visualiser: permet de visualiser un document dans la colonne « contenu du dossier »
- **vérifier la signature** : permet de vérifier la signature des documents contenus dans le DCE
- ajouter : permet d'ajouter de nouveaux documents au DCE
- **supprimer** : permet de supprimer un document du DCE
- signer : permet, si vous possédez un certificat de signature, de signer un document contenu dans le DCE
- **tout signer** : permet de signer l'ensemble des documents constituant le DCE
- **importer** : permet d'ajouter un document signé par un tiers via le parapheur « des outils autonomes ».
- **ajouter RC** : permet de mettre en ligne votre Règlement de Consultation

Sélectionnez les dossiers dans lesquels vous souhaitez ajouter des documents puis cliquez sur « **Ajouter** »

Une nouvelle fenêtre s'ouvre. Sélectionner les documents que vous voulez ajouter à votre DCE puis cliquez sur « **Ouvrir** ».



Une fenêtre de téléchargement s'ouvre.

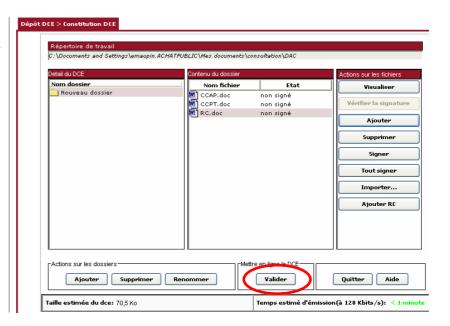
si vos fichiers se trouvent sur le réseau, pensez à vérifier auprès de votre service informatique qu'aucune restriction n'empêchera l'application de copier ces fichiers.

Vos fichiers apparaissent désormais dans la colonne « **Contenu du dossier** »

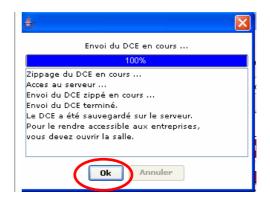


# 7.2 Mettre en ligne le DCE

Une fois votre DCE constitué, cliquez sur « **Valider** » pour le mettre en ligne



Cliquez sur « OK ».

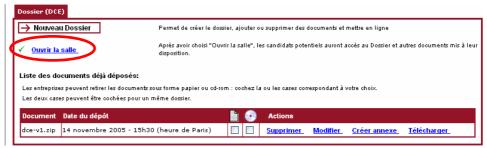


Votre DCE est désormais sauvegardé sur la plate-forme de dématérialisation.

Pour le rendre accessible aux entreprises, vous devez ouvrir la salle.

# 8 L'OUVERTURE DE LA SALLE

Votre DCE est prêt, vous pouvez maintenant le mettre en ligne en cliquant sur « **Ouvrir la** salle » :



Indiquez la date limite de remise des plis.
Si vous accordez un délai supplémentaire, indiquez « oui » dans le menu déroulant.
Puis cliquez sur « ouvrir la salle ».



# 8.1 Inviter les entreprises admises

Conformément à la procédure d'Appel d'Offres Restreint, seules les entreprises dont la candidature a été retenue peuvent accéder à votre DCE



Cet page vous permet de générer un automatiquement un email en recommandé aux destinataires que vous avez choisis. Cet email leur communiquera les instructions et les codes d'accès qui leur permettront de télécharger votre DCE et de déposer leur offre.

### 8.1.1 Choisir les destinataires

Cocher les cases correspondant aux entreprises que vous souhaitez autoriser à retirer votre DCE. Vous pouvez ajouter des destinataires : cliquez sur « **Ajouter un destinataire** »



# 8.1.2 Compléter le message d'invitation

• Dans la fenêtre « **Compléments d'information** » vous avez la possibilité d'ajouter des informations supplémentaires à destination des entreprises admises.

# 8.1.3 Confirmer l'envoi du message

Cliquez sur « Suite »

Une fenêtre de confirmation vous propose de valider votre choix. Cliquez sur « **OK** »



Votre message apparaît dans une nouvelle fenêtre

Cliquez sur « **Valider** » pour envoyer votre message puis « **Ok** » pour confirmer l'envoi.

Une fenêtre vous donne l'état des envois. Cliquez sur « Corriger » pour revenir à l'écran des échanges sécurisés.

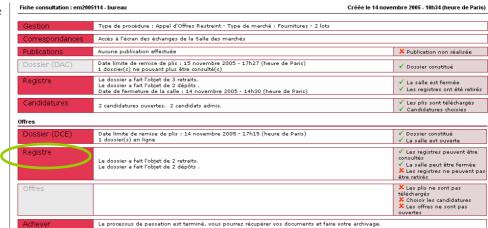




La Salle des Marchés est ouverte mais seules les entreprises soumissionnaires possèdent un accès sécurisé à votre DCE.

# 9 PREPARER LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Sur la fiche de votre consultation, cliquez sur « **Registre** »



# 9.1 Fermer la salle

Pour clore l'espace de consultation et empêcher la remise de plis, cliquez sur « **fermer la salle** ».



Confirmez votre choix en cliquant à nouveau sur le bouton « **Valider** ».



Confirmez à nouveau en cliquant sur « **Valider** »



Cliquez sur « Suite ».

Vous avez fermé la salle.

Hous sommes le 15 novembre 2005 - 10h04 (heure de Paris)

La date et l'heure limite de dépôt d'une réponse était : 14 novembre 2005 - 17h15 (heure de Paris)

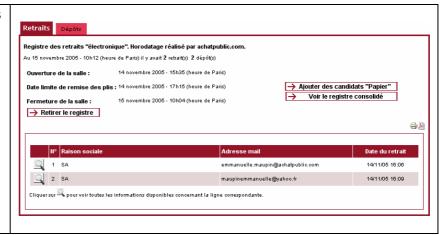
— Suite

La fermeture de la salle est maintenant effective.

# 9.2 Le registre

Sur la page « Registre », vous pouvez retirer le registre, ajouter des candidats papier.

Si vous voulez que les candidats « papier », apparaissent sur le registre, vous devez d'abord ajouter ces candidats et ensuite retirer le registre.



# 9.2.1 l'ajout de candidats papier

Cliquez sur « ajouter des candidats « papier » ».

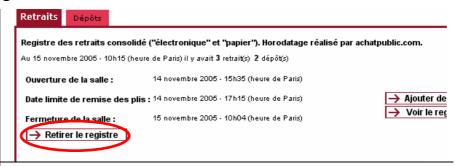
Une nouvelle fenêtre apparaît, remplissez les différents champs, cet cliquez sur « valider » ;

Informations sur le retroit

| Informations sur le retroit
Civilité\*	Monsieur	E-Mail	
Nem	Adresse		
Prinom	Adresse		
Prinom	Adresse		
Pays	Frence	Fax	
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Frence	Tel.	Fax
Pays	Fax	Fax	
Pays	Fax		

### 9.2.2 Le retrait du registre

Sur la page « Registre », cliquer sur « **Retirer le** registre » (format .csv)



→ Valider

→ Annuler

Télécharger

Cliquez sur « **Choisir répertoire** »

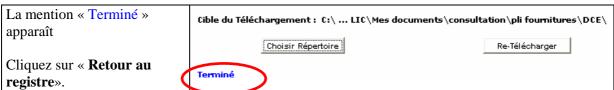
Chemin de destination : C:\ ... LIC\Mes documents\consultation\pli fournitures\DCE

Choisir Répertoire

Sélectionnez le répertoire de destination de votre registre et cliquez sur « **Enregistrer** »



Cliquez sur « Télécharger »



# 9.3 Retirer les offres

Pour commencer l'opération de retrait des plis, cliquez sur « **Offres**».



Vous allez maintenant télécharger l'ensemble des plis reçus en cliquant sur « **Retrait des plis**».



Cliquez sur « **Choisir Répertoire** ». Par défaut le répertoire de réception des plis est le même que celui choisi pour le retrait du registre.

Sélectionnez le répertoire de destination des plis et cliquez sur « **Enregistrer** ». Pour lancer le téléchargement, cliquez sur « **Télécharger** ». Choisir Répertoire Télécharger

IL est déconseillé de télécharger les plis sur le serveur de la collectivité, la politique de sécurité mise en place par votre service informatique entraînant de fréquents blocages de l'application. Il est donc fortement recommandé de télécharger les plis dans un répertoire en local sur le disque du poste qui sera utilisé lors de la CAO.

La mention « Terminé » apparaît, cliquez sur « Retour »

Les plis sont maintenant téléchargés sur votre poste. Vous ne pouvez cependant ni les ouvrir ni les lire : ils sont chiffrés (ou cryptés). La procédure de sélection des candidatures et d'ouverture des plis aura lieu lors de la Commission d'Appel d'Offres.

# 10 TENIR LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

# 10.1 Ouvrir les offres

### 10.1.1 Sélectionner les offers

si vous avez ouvert les candidatures sur un poste différent de celui sur lequel vous allez ouvrir les offres, vous devez impérativement refaire la préparation de votre commission (téléchargement des plis).

Cliquez sur « **Offres**»



Note : les plis reçus après la date limite que vous avez fixée sont considérés hors délais et apparaissent en rouge.

Pour choisir les lots dans le pli, cliquez sur «**choisir les lots** ».



• Choisissez les lots puis cliquez sur « Valider ».

### 10.1.2 Retirer les clés

Pour retirer les clés, cliquez sur « **Retrait des clés** »



Une nouvelle fenêtre s'ouvre, cliquez sur « Valider le retrait ».



Insérez votre périphérique de chiffrement/déchiffrement (clé USB ou carte à puce)



Sélectionnez le certificat de chiffrement d'Achatpublic.com et appuyez sur « **Valider** ».

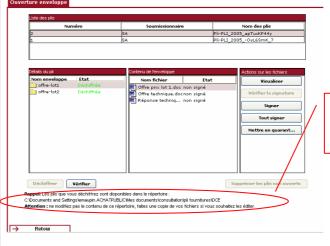
Une fenêtre s'ouvre pour vous demander votre code PIN, saisissez-le et cliquez sur « **OK** ».



### 10.1.3 Ouvrir les offres

Une nouvelle fenêtre apparaît, vos offres sont ouvertes.

Le bouton « vérifier la signature » vous permet de vérifier la signature des documents. Si les documents sont correctement signés, la mention «La signature est techniquement valide » apparaît.

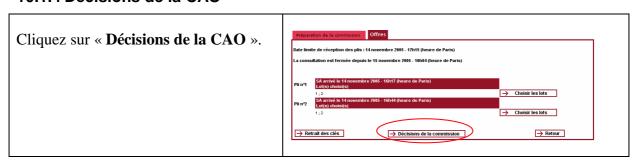


Vos plis sont disponibles dans le répertoire mentionné ici.

Vous avez maintenant la possibilité de lire toutes les offres que vous avez choisi d'ouvrir. Sur la page des candidatures cliquez sur « **Supprimer les plis non ouverts ».** 

Vous pouvez quitter la page d'ouverture des candidatures, cliquez sur « Retour ».

### 10.1.4 Décisions de la CAO





Une fois que vous avez pris votre décision, cliquez sur « **Enregistrer** ». La mention « **vos choix de CAO ont été enregistrés avec succès** »

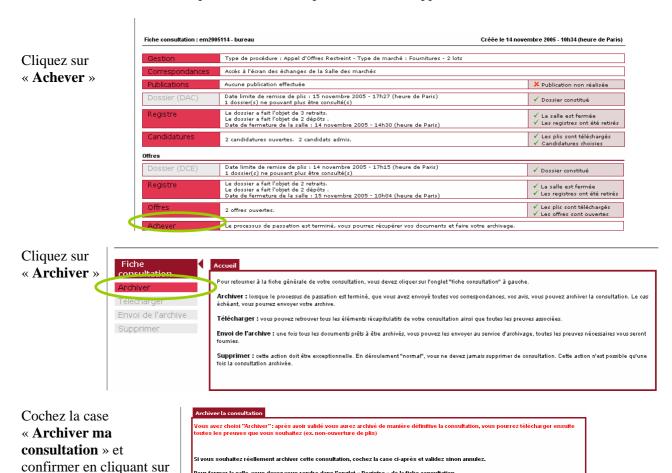
Astuce: Vous pouvez imprimer la décision de votre CAO ou l'enregistrer au format PDF.	Décisions de la commission d'appel d'offres. 15 novembre 2005 - 10h55 (heure de Paris) em2005114 - bureau Appel d'Offres Restreint - Fournitures - 2 lot(s) Date d'ouverture de la salle : Date limite de remise des pils : Date de fermeture de la salle : Décision de la commision (par lot)	14 novembre 2005 - 15h3 14 novembre 2005 - 17h1 15 novembre 2005 - 10h0	5 (heure de Paris)
	N° Intitulé	Décision	
	1 Tables	Attribué	1 - SA 15 novembre 2005 - 10h55 (heure de Paris) (PLI 2005 -OvL6SmK 7)
	2 chaises	Attribué	2 - SA 15 novembre 2005 - 10h55 (heure de Paris) (PLI_2005_apTucKP44y)

Cliquez sur « Retour ».

# 11 TERMINER LA CONSULTATION

# 11.1 Achever la consultation

Cette action est la dernière étape de la procédure dématérialisée. Elle est définitive. Une fois la procédure de clôture achevée, il ne vous sera plus possible d'effectuer des modifications sur votre consultation à l'exception du retrait des preuves et de la suppression de la consultation.



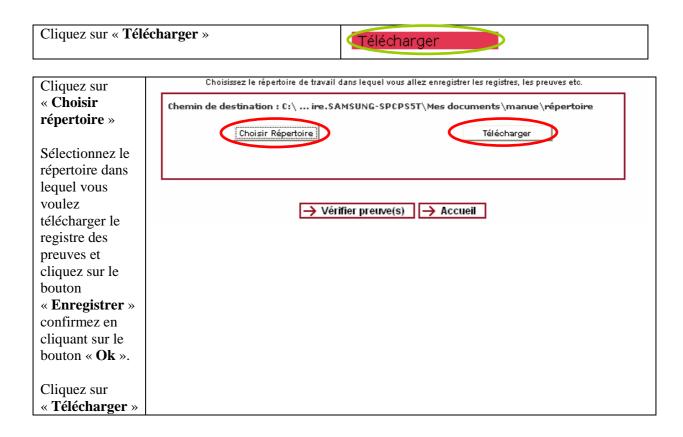
our fermer la salle, vous devez vous rendre dans l'onglet « Registre » de la fiche consultation

Cliquez sur « OK ». Votre consultation archivée.

« Valider »



# 11.2Télécharger les preuves



La mention « Terminé » apparaît : vous avez téléchargé avec succès le registre des preuves.

# 11.3 Vérifier les preuves

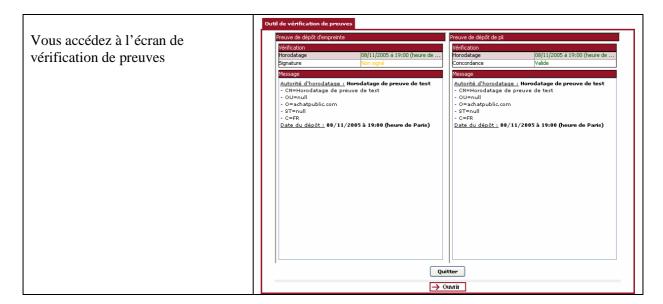


Dans la fenêtre qui s'affiche, cliquez sur « **Parcourir** »

Sélectionnez les preuves que vous voulez vérifier et cliquez sur « Ouvrir ».

Cliquez sur « **Valider** » et patientez quelques instants.



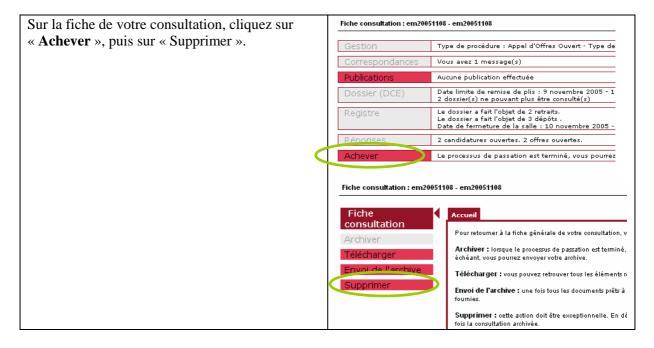


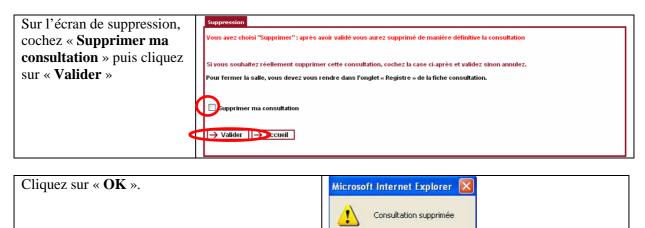
Pour sortir, cliquez sur « Quitter ».

# 12 SUPPRIMER LA CONSULTATION

Une fois toutes les opérations effectuées sur votre consultation, vous avez la possibilité de la supprimer.

Cette opération fera disparaître la consultation de la page d'accueil « Mes consultations ».





OK

Votre consultation est supprimée et n'apparaît plus sur la page d'accueil « Mes consultations ».